



Question 10g/2: Utilisation des télécommunications pour mieux permettre aux ONG d'atteindre leurs objectifs en matière de développement

COMMISSION D'ÉTUDES 2

ORIGINE: PROGRAMME DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE COMMUNICATION ET DE DÉMOCRATISATION

TITRE: UTILISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR MIEUX PERMETTRE AUX ONG D'ATTEINDRE LEURS OBJECTIFS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

Le texte qui suit est une proposition de révision d'une nouvelle Question présentée lors de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-98) qui s'est tenue à La Valette (Malte) en mars 1998 (Réf. Document 73, point 27, pages 108 à 113).

1 Exposé du problème et de la situation

Les initiatives en faveur du développement dans les pays en développement et dans les pays les moins avancés sont de plus en plus souvent le fait d'ONG nationales ou internationales reconnues comme des partenaires clés tant par les gouvernements que par les institutions des Nations Unies et par d'autres organisations. Certaines d'entre elles travaillent directement dans le domaine des médias (radios locales, vidéo, télécentres), d'autres (par exemple les organismes d'aide, les projets de formation professionnelle et d'enseignement, les projets économiques locaux, etc.) utilisent les télécommunications pour atteindre leurs objectifs, d'autres encore, tout en étant dans l'ensemble conscientes de l'importance des télécommunications, n'en ont pas encore saisi tous les enjeux et toutes les possibilités.

Or, le risque est qu'on laisse passer de nombreuses occasions de mettre les télécommunications au service du développement, que ce soit par ignorance des potentialités (en particulier des nouvelles technologies), par manque de coordination entre les ONG, les pouvoirs publics nationaux et le secteur privé, en raison d'obstacles (souvent non intentionnels) à la politique nationale et internationale de radiodiffusion et à la réglementation des télécommunications, ou encore à cause de la mauvaise conception de certaines normes internationales qui empêche d'utiliser des technologies adaptées.

Il importe de résoudre ces problèmes pour rendre les ONG plus à même d'atteindre leurs objectifs en matière de développement grâce à l'utilisation des télécommunications et de l'informatique.

2 Question ou thème qu'il est proposé d'étudier

Question générale:

Quelle est l'incidence réelle et potentielle de l'évolution actuelle des télécommunications sur les activités des ONG s'occupant du développement et quelles mesures et stratégies doivent-elles mettre en oeuvre pour utiliser plus efficacement les télécommunications afin de contribuer au développement?

Et, plus précisément:

- 1) Compte tenu de ce que l'on sait, quelles nouvelles perspectives s'ouvrent aux ONG travaillant dans le domaine du développement grâce aux récents progrès des moyens et techniques de communication (par exemple, Internet, radiodiffusion et télévision, télécommunications par satellite, vidéo)? Comment ces moyens et ces techniques aident-ils et peuvent-ils aider concrètement les ONG à atteindre leurs objectifs de développement, notamment dans les pays les moins avancés?
- 2) Quels sont actuellement les obstacles qui empêchent la généralisation des avantages ainsi offerts (par exemple, ignorance de ces avantages, absence de financement, insuffisances du service universel et de l'accès au réseau de base, réglementation restrictive en matière de télécommunication, manque de soutien au niveau de la politique de radiodiffusion, y compris en ce qui concerne les attributions de fréquences, techniques et normes inadaptées, y compris pour la radiodiffusion sonore numérique, etc.)?
- 3) Quels sont, à long terme, les enjeux stratégiques qui pourraient influencer les ONG dans le choix et l'utilisation des médias et des communications pour leurs activités dans le domaine du développement? Quels sont les effets des différentes normes utilisées en radiodiffusion audionumérique ainsi que dans d'autres domaines? Quelles conséquences auront la libéralisation ainsi que le rôle croissant de l'OMC? Qu'advient-il de la pertinence des modes d'attribution des fréquences?
- 34) Quelles mesures et quelles stratégies doivent adopter les ONG, les pouvoirs publics, l'UIT et d'autres organismes, pour s'efforcer de surmonter ces obstacles (meilleure coordination entre les ONG, renforcement de l'appui à l'utilisation non commerciale d'Internet, réglementation et attribution de fréquences aux radios locales orientées vers le développement, soutien aux mesures novatrices en faveur du service universel, notamment dans le contexte de la libéralisation, accès des ONG à la radiodiffusion par satellite, unité de liaison de l'UIT à l'usage des ONG, etc.)?

3 Description des résultats escomptés

- Analyse et illustration du potentiel des technologies de télécommunication et de leurs incidences sur les ONG qui s'occupent de développement, notamment dans les pays les moins avancés.
- Analyse des obstacles stratégiques et à court terme empêchant de généraliser l'utilisation efficace des technologies de télécommunication, en ce qui concerne la sensibilisation du public, la réglementation, l'accès aux ressources et aux services, la politique de radiodiffusion, les normes, etc.

– Directives concrètes et propositions de mesures au plan national et international, l'objectif étant que les ONG tirent parti de ces technologies en collaboration avec les pouvoirs publics de chaque pays, avec l'UIT et avec d'autres organismes, afin d'exploiter au maximum les acquis dans le domaine du développement.

~~Les utilisateurs de ce travail seront:~~

~~Des ONG nationales et internationales, leurs représentants et d'autres organisations; des pouvoirs publics de certains pays, surtout de ceux qui contribuent à élaborer une politique de télécommunication et de radiodiffusion et une réglementation connexe, les instances de réglementation concernées, les opérateurs de télécommunications et l'UIT.~~

4 Echéance pour l'obtention des résultats

~~Cette question appelle un traitement urgent, mais sans précipitation excessive. Des recommandations devront être formulées ultérieurement, compte tenu de l'évolution rapide de l'environnement des télécommunications nationales et internationales.~~

~~Il conviendra d'élaborer une méthodologie précise de consultation et de recherche (voir plus loin) en vue d'obtenir des résultats exploitables. On peut raisonnablement prévoir que les études dureront entre 18 et 24 mois avant de déboucher sur les premiers résultats. Les études devraient durer de 12 à 18 mois. Les premiers résultats (membres de l'UIT-D et du groupe spécialisé) devraient être connus d'ici à janvier 1999, après quoi débutera un second cycle d'études. Les travaux prendront fin en septembre 1999.~~

5 Auteurs de propositions - personnes ayant demandé que la question ou le thème soit mis à l'étude

Organisation: Programme de coopération en matière de communication et de démocratisation

Personne à contacter: Seán Ó Siochrú

Adresse: ~~WACC (AMCC), 357 Kennington Lane, Londres, SE11 5Qy, Royaume-Uni~~
~~c/o 14 Eaton Brae, Shankill, Co. Dublin, Irlande~~

Tél.: ~~+44 171 582 9139 ou (direct) +353 1 2821003~~ ~~+353 1 2720739~~

Fax: ~~+44 171 735 0340 ou (direct) +353 1 2720034~~ ~~+353 1 2720034~~

e-mail: sean@nexus.ie

Cette organisation est en train de devenir membre de l'UIT-D.

6 Origine des contributions requises pour la réalisation de l'étude

Les organisations dont les noms suivent ~~devraient tirer parti des résultats et~~ vont contribuer de différentes manières aux travaux:

a) ONG travaillant dans le domaine des médias: l'organisation à l'origine de la proposition regroupe plusieurs ONG, dont certaines ont accepté de contribuer aux travaux de cette Commission d'études. Citons parmi elles les organismes suivants:

- 1) AMARC: Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires
- 2) APC: Association for Progressive Communications
- 3) Article 19: International Centre Against Censorship
- 4) Conseil catholique des médias
- 5) AIERI (Section PCR): Association internationale des études et des recherches sur l'information
- 6) FIJ: Fédération internationale des journalistes
- 7) CTIM: Centre international de la tribune des femmes
- 8) MacBride Round Table on Communication
- 9) PANOS, Londres
- 10) People's Communication Charter
- 11) Vidéazimut: Association internationale pour l'audiovisuel au service du développement et de la démocratie
- 12) AMCC: Association mondiale pour la communication chrétienne
- 13) Fondation internationale Worldview
- 14) ZEBRA: Réseau audiovisuel pour la compréhension Nord-Sud
- 15) Groupe des huit: Réseau de communication en Amérique latine et dans les Caraïbes.
- 16) [Fondation Worldspace](#)
- 17) [VITACom.](#)

~~On cherchera à s'assurer l'appui d'autres organisations avant la CMDT. Citons parmi elles:~~

~~— d'autres agences et organisations s'occupant de la communication et du développement, en particulier dans les pays les moins avancés, par exemple le CRDI et la FES;~~

~~— d'importantes ONG oeuvrant dans le domaine du développement, par exemple Concern Worldwide, OXFAM et Trócaire, dont plusieurs ont déjà été contactées;~~

b) des Membres de l'UIT-D ~~les pouvoirs publics de différents pays~~, notamment des instances de réglementation et des décideurs en matière de radiodiffusion, de média et de développement.

c) ~~Les~~ des agences multilatérales, y compris le PNUD (en particulier son programme des médias pour un développement durable); l'UNESCO (Secteur des communications, de l'information et de l'informatique); l'UIT (les trois Secteurs) ~~ainsi que le projet interorganisations relatif à l'accès universel);~~

~~la Banque mondiale (Programme InfoDev).~~

7 Destinataires de l'étude

7.1 Préciser, dans le tableau ci-dessous, quels sont les destinataires de l'étude.

	Pays développés	Pays en développement	PMA
Décideurs en matière de télécommunication	Dans une certaine mesure	Oui	Oui
Instances de réglementation des télécommunications	Oui	Oui	Oui
Prestataires de services (opérateurs)	Dans une certaine mesure	Oui	Oui
Fabricants	Dans une certaine mesure	Dans une certaine mesure	-

Dans la perspective du service universel, le renforcement des activités de développement des ONG intéresse vivement les gouvernements ainsi que les instances de réglementation. Bien sûr, les principaux prestataires de services commerciaux sont désireux de fournir des services, mais les plus intéressés seront les petits opérateurs axés sur le développement, tels que les prestataires d'accès à Internet. ~~Les fabricants, eux, peuvent s'intéresser à certaines activités très spécialisées, par exemple aux normes de radiodiffusion numérique applicables aux petits projets locaux de radiodiffusion.~~

7.2 Destinataires de l'étude - Qui précisément en utilisera les résultats

Cette étude s'adresse principalement aux ONG nationales ou internationales qui travaillent en étroite collaboration avec les décideurs politiques ~~et prennent part à des programmes d'aide au développement tant au niveau national qu'international~~, et plus précisément aux acteurs de la politique du développement, des télécommunications et de la radiodiffusion. Les recommandations de politique générale et les mesures qui en découlent s'efforceront tout particulièrement de répondre ~~à leurs~~ besoins ~~des ONG~~, en traitant des problèmes pratiques qu'ils rencontrent pour réaliser leurs objectifs et de leur environnement de travail quotidien.

Les organisations internationales, notamment les institutions des Nations Unies comme l'UIT, le PNUD et l'UNESCO, seront également sollicitées pour recommander des stratégies et des mesures pratiques susceptibles, contre un financement minimal, d'améliorer sensiblement l'utilisation des communications par les ONG.

7.3 Méthodes proposées pour la mise en oeuvre des résultats

Plus de 20 ONG internationales actives dans les domaines des médias, de la communication et du développement participent aujourd'hui au programme de communication et de démocratisation. Il est ainsi possible de diffuser rapidement des informations auprès des groupes cibles, des collaborateurs, des partenaires et d'autres parties intéressées dont plusieurs font paraître à intervalles réguliers des revues et des bulletins, organisent des conférences et des réunions et participent à d'autres activités de diffusion des informations. Les participants au programme entreprendront également de faire connaître leurs conclusions lors des ~~nombreuses~~ réunions nationales ou internationales auxquelles ils participent.

~~Les résultats feront également l'objet d'un ou plusieurs colloques ou ateliers. En fonction des recommandations, l'UIT elle-même pourra être appelée à assurer le suivi de certains éléments des résultats.~~

La Question sera étudiée dans le cadre d'un groupe spécialisé, selon les étapes clés suivantes:

- 1) Constitution du groupe spécialisé; les membres de ce groupe seront choisis parmi les membres d'ONG participant au Programme qui parraine l'étude de la Question, ainsi que parmi d'autres invités comprenant notamment des personnes issues des organismes suivants: VITACom, une ONG qui met actuellement en oeuvre un réseau de communication mondial de faible coût destiné aux ONG; la fondation WorldSpace créée par WorldSpace et qui met au point un réseau mondial de radiodiffusion numérique; et enfin le Groupe spécial chargé des questions liées à l'égalité des sexes créé à Malte. (Voir la liste des membres dans l'Annexe 1.)
- 2) Communiquer cette Question aux Membres de l'UIT-D en précisant son objectif ainsi que les réponses attendues.
- 3) Effectuer des recherches en collaboration directe avec des ONG, afin de déterminer les principaux enjeux, les possibilités et les obstacles.
- 4) Effectuer une première estimation des apports susmentionnés en dégagant des résultats préliminaires et en proposant de nouvelles mesures.
- 5) Mettre en oeuvre ces mesures, en organisant par exemple un colloque pour débattre des résultats préliminaires ou en procédant à des recherches ciblées sur certaines questions précises.
- 6) Rédiger un rapport final, en principe d'ici à septembre 1999.

Comme il est de règle, la plus grande partie du travail sera effectuée par les membres du groupe spécialisé, par des Membres de l'UIT-D ainsi que par d'autres personnes qui contribueront volontairement. On s'attend cependant que pour que le rapport puisse être finalisé, il faudra que des consultants et des fonctionnaires de l'UIT y consacrent un certain temps et il faudra apporter un certain soutien à l'organisation d'une rencontre, colloque ou autre.

~~Peut-être faudra-t-il avoir recours aux services de consultants spécialisés chargés de mettre au point des méthodes adaptées, d'analyser les ouvrages disponibles et d'organiser des entretiens.~~

9 Besoins de coordination de l'étude

Il a été convenu que l'étude se ferait en collaboration avec le Groupe spécial chargé des questions liées à l'égalité des sexes qui a été créé à Malte. Une coordination restant nécessaire pour plusieurs autres Questions. sera nécessaire avec les commissions d'études et les programmes connexes de l'UIT-D. Dans le cadre des deux Commissions d'études actuelles, les Questions suivantes présentent un intérêt: CE 1/1, CE 2/1, CE 3/1, CE 4/1, CE 1/2, CE 2/2, CE 4/2, CE 6/2, CE 7/2 et CE 8/2. Les Programmes du PABA les mieux adaptés à l'étude de cette question sont les Programmes 1, 6, 9, 10 et 12.

Une ~~étroite collaboration~~ coopération pourra également être nécessaire relativement à des sujets précis examinés dans le cadre de Commissions d'études de l'UIT-T et de l'UIT-R, notamment en ce qui concerne les attributions de fréquences, la technologie et la normalisation.

Il faudra également coordonner les travaux avec plusieurs organisations extérieures à l'UIT, dont les institutions des Nations Unies mentionnées plus haut, des groupements d'ONG, des organisations régionales de télécommunication, etc.

10 — Autres informations utiles

~~Les ONG participant au Programme pour la coopération en matière de communication et de démocratisation souhaitent s'engager sur la voie de la coopération concrète avec les Membres de l'UIT et les institutions des Nations Unies, leur but étant, après identification des obstacles, d'élaborer des propositions visant à faire en sorte que les ONG utilisent plus efficacement les moyens de communication au service de leurs objectifs de développement.~~

ANNEXE 1

Membres du groupe spécialisé

Seán Ó Siochrú (Rapporteur)

Pradip Thomas (AMCC: Association mondiale pour la communication chrétienne)

Steve Buckley (AMARC: Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires)

Alain Ambrosi (Vidéazimut: Association internationale pour l'audiovisuel au service du développement et de la démocratie)

James Deane (Fondation PANOS, Londres)

Karin Delgadillo (APC: Association for Progressive Communication)

Henry Norman (VITACom)

Fondation WorldSpace (non confirmé)

Nimal Martinus (Worldview International Foundation) (non confirmé)

Un membre du Groupe spécial de l'UIT-D chargé des questions liées à l'égalité des sexes

D'autres membres pourront également s'ajouter.